https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4517

Il faut replacer l'AEFE au centre du dispositif d'enseignement français à l'étranger

de Dijon - S3 - Actualité du métier - Communiqués SNES-FSU -

Date de mise en ligne : mercredi 15 janvier 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) organise, ce jeudi 9 janvier à la maison de l'Amérique latine, un séminaire de réflexion sur l'élaboration de son Plan d'orientation stratégique pour 2014-2017.

A cette occasion, le SNUipp, le SNES et le SNEP Hors de France ont déposé un préavis de grève dans le réseau AEFE pour dénoncer la politique d'autofinancement imposée à l'opérateur public.

La baisse de la dotation budgétaire (-8,5 M€ pour 2014), le plafond d'emplois, les charges immobilières et patronales menacent sérieusement la pérennité du Service public d'Education à l'étranger : en dépit de la demande croissante de scolarisation (5000 élèves supplémentaires chaque année), l'AEFE n'est plus en mesure d'assurer correctement ses missions.

Cette politique de privatisation de l'enseignement français à l'étranger se traduit par des déconventionnements, voire des fermetures d'établissements, à l'exemple du lycée français de Mexico, de l'école Paul Gauguin d'Agadir ou des établissements du réseau Madagascar. Cette politique d'autofinancement entraîne la hausse des frais de scolarité qui pèse de plus en plus lourdement sur le budget des familles, dont certaines sont exclues du nouveau système de calcul des bourses scolaires.

Cette politique précarise la situation des personnels :

– 700 enseignants titulaires sont maintenus en disponibilité sur contrat local, sans avancement ni retraite, faute de postes en détachement ;
– les conditions salariales et contractuelles des non titulaires se dégradent. Ils n'ont par ailleurs aucune perspective d'accès à la titularisation par concours réservé (Loi SAUVADET) ;
– les personnels, frappés de mesure de carte scolaire en cas de déconventionnement, sont condamnés au licenciement ou à la mobilité forcée ;
– les conditions de travail et de rémunération des personnels détachés se dégradent (effectifs des classes en hausse, exclusion du système de bourses, réforme de l'ISVL à enveloppe constante, 3 mois de faux résidents)

Le SNES, le SNEP et le SNUipp demandent à l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire à l'étranger présents à ce séminaire de replacer l'AEFE au centre du dispositif d'enseignement français à l'étranger. La traduction de la priorité présidentielle à l'Education à l'étranger, c'est redonner à l'opérateur public les moyens de fonctionner en terme de crédits comme en termes d'encadrement pédagogique afin d'assurer la réussite de tous les élèves.

Copyright © SNES Dijon